ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DES RANDONNEURS PEDESTRES DE BANDOL

Jeudi 12 octobre 2023 - SALLE DE L'ETOILE BANDOLAISE

- **La séance est ouverte à 15 h. Le pointage des membres présents confirme que 119**
- **membres sont présents ou représentés, ceci sur 215 membres inscrits, soit une représentation de 55% ce qui constitue une excellente participation.**
  Cette 40ème Assemblée Générale peut donc valablement délibérer, plus du quart de ses membres étant présents ou représentés

- Parmi nos invités, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Marlène NADJARIAN adjointe, Hervé BAUD conseiller municipal.
  M. Jean-Paul JOSEPH, Maire de BANDOL que nous avions invité s'est excusé.

Jacques TESSIER, Président de l'association des Randonneurs Pédestres de Bandol est nommé Président de séance et ouvre cette assemblée générale afin de suivre l'ordre du jour. Jeanine SOUVESTRE, Secrétaire, est nommée secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, j'aimerais que nous ayons une pensée pour Annie MACHULKA et pour le frère de Milou AVANZINI, Roger qui nous ont quitté durant cette saison.
J'en profite aussi pour souhaiter un prompt rétablissement aux membres qui se battent contre la maladie ou qui relèvent d'opération.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 octobre 2022

Le Président propose la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 06 octobre 2022. (Ce document a été diffusé sur le site de l'association.) , personne ne le souhaitant

Adopté à l'unanimité

II – RAPPORT MORAL

Cette saison s'est déroulée normalement, 2447 personnes ont randonné avec les bus. Sur les 31 randonnées au programme, 4 randos ont été annulées (pluie), 27 avec les bus. La moyenne de présence sur l'année pour randos avec déplacement en bus est de 87 personnes (d'où le déficit : 91 ou 105 participants pour être à l'équilibre suivant la taille des bus) ces statistiques ne prennent pas en compte les randos lors du jumelage et des grillades. Nous avons décidé de passer le tarif des bus à 12€ (tarif inchangé depuis 15 ans). Pour les personnes qui paient en espèces et afin d'éviter de rendre la monnaie, nous allons éditer une carte avec 5 coupons (valeur 60€) payable en espèces ou en chèque, à chaque randonnée vous remplirez un coupon avec votre nom et la date et le remettrez avant de monter dans le bus. Petite précision chaque ticket porte un numéro émis lors de l'impression, ce qui le rend infalsifiable.
Le palmarès des randonneurs est : avec 27 randos Jacques TESSIER, avec 25 randos Hélène BRISAC et Richard TRINCA, avec 24 randos Evelyne LAGIER, Christiane PISAPIA Michèle GIORDANO.
Merci à notre société de transport Saint Cyr Tourisme et ses chauffeurs Anne, Philippe et les autres. Un grand merci pour leur gentillesse et leur disponibilité.
Avec l'Office du Tourisme nous avons animé des demi-journées de randonnée avec les vacanciers.
Je voudrai remercier les personnes du bureau et du Comité Directeur qui m'ont assisté au cours de cette saison.

Le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

III - RAPPORT D'ACTIVITES

Gérard FLARY vous présente ce rapport d'activités.

Au cours de la saison 2022-2023 les activités du club ont repris normalement,
- **La galette des rois** : La météo étant de la partie, nous nous sommes retrouvés sur la plage du Casino car quelques cas de Covid sévissaient encore. Cela a été très apprécié (beaucoup plus d'échanges entre nous)
- **Le voyage en Gascogne** : avec 52 participants, belle semaine gastronomique et touristique.
- **Semaine avec nos amis de** Wehr, ce fût une belle réussite. Nous remercions la municipalité pour la subvention versée en 2020. Merci aux animateurs qui ont assuré les randonnées. Merci aussi à Christiane et Christian pour leur aide à la traduction lors des réceptions officielles. Merci à Dominique CHABOT et les propriétaires de pointus pour la sortie en mer offerte aux Wehrans.
- **Les Grillades de Saint Jean du** Puy le 1er juin – avec 130 participants dans le cadre du jumelage, un grand merci à nos cuistots et aux organisateurs et à tous les participants pour leur apport de victuailles. Merci à l'Etoile bandolaise pour le prêt du véhicule et du matériel.
- **Le repas de fin de saison le 12 juin** – 95 participants. Nous ne ferons aucune publicité pour ce restaurant (L'Hôtel du Parc à Gémenos).

Prochains voyages à l'étude.

Nous sommes actuellement 21 animateurs et serre-file. 14 animateurs sont titulaires du SA1 et 4 du Brevet Fédéral. La plupart d'entre eux sont équipés du logiciel « Sity Trail » et ont à leur disposition une banque de données afin de préparer leurs randonnées. Au sein du club nous avons 3 baliseurs (Mariel, Mireille, Michel).,
Au cours de cette saison 3 animateurs (Serge, Damien et Alexandre) ont commencé une préparation au Brevet Fédéral qu'ils passeront en mars prochain. Cette formation s'étalant sur 2 années, ces personnes ont avancé le coût (700€) de la formation qui leur sera remboursé sur l'exercice 2023-2024.
J'aimerai que les animateurs et les serres files qui désirent se retirer se signalent en début de saison afin de planifier les randos des différents groupes. Merci

Comme à chaque AG je renouvelle mon appel à candidature: si certains d'entre vous sont intéressés pour suivre une formation afin de devenir animateur ou baliseur qu'ils n'hésitent pas à se manifester. (la formation pour le balisage est dispensée gratuitement par la Fédération)

Cette année 12 animateurs ont suivit un stage d'une journée pour le PSC1 (coût pour le club 50€ / personne) ceux qui n'étaient pas disponibles pourront cette saison suivre un stage.

Les animateurs sont indispensables au fonctionnement du Club.
Le serre-file dans un groupe est très important. Faites attention qu'il suive le groupe car lui aussi n'est pas à l'abri d'une chute ou d'un malaise.

Précisions concernant nos déplacements en bus. Les points de prise en charge sont :
Le rond point de l'autoroute à Bandol à 8h
La gare routière (Casino de jeux) à 8h10
La porte d'Azur « La Peyrière » , rue Jenner) 8h20
Les horaires sont avancés de 10mn car les travaux occasionnent des embouteillages.

A la fin de la randonnée, le départ des bus est à 16h30. Si un problème survient lors de la rando prévenir si cela entraine un retard. Le vendredi est consacré à la rando, nous ne pouvons pas donner d'horaire précis sur notre retour à Bandol.

Je profite de la présence d'une majorité de nos adhérents pour vous rappeler quelques règles à respecter : Ne pas dépasser l'animateur lors des randonnées, avoir un équipement bien adapté à savoir chaussures de rando (si possible à tige haute et bien crantées), des vêtements en rapport avec la météo prévue, de l'eau en quantité suffisante, des encas, etc… Chaque randonneur doit avoir dans son sac à dos une couverture de survie, sa carte vitale, sa licence et son ordonnance personnelle (Nom, photo, renseignements nécessaires en cas de problème). Imprimé sur le site.
Pour tous les adhérents avoir dans leurs contacts le N° de téléphone de l'animateur qui encadre leur groupe. Vous trouverez ces N° dans le site onglet « animateurs – liste animateurs »
Pour ceux qui utilisent des bâtons prévoir des embouts, car les pointes sont interdites sur les sentiers littoraux et parc nationaux.
Un petit rappel : on ramène ce qu'on amène. Eviter de laisser vos peaux d'orange et de bananes, c'est très inesthétique et polluant, nous aimons trouver des lieux de pique-nique propres, faisons de même. Ne laissez pas vos papiers dans la nature (Plusieurs mois avant décomposition complète dans notre région)

Le Rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Avant de passer au « rapport financier » je fais un appel : durant 5 années, j'ai fait partie du CCFF, si parmi vous il y avait quelques personnes (femmes et hommes) qui désirent protéger notre terrain de jeu « la forêt » qu'ils se rapprochent de moi, sachant qu'il y a déjà plusieurs randonneurs au sein de cette association.

IIII - RAPPORT FINANCIER : DISCUSSION ET APPROBATION DES COMPTES RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Le Président donne la parole à Martine BOUVILLE Trésorière

Bonjour à tous,
Je vais vous présenter les comptes de notre association pour l'exercice 2022/2023

1) Le compte d'exploitation

Le compte d'exploitation de l'exercice clôturé au 31 août 2023 fait ressortir un bénéfice de 0.79€.
Les randonnées :
Nous avons encaissé 24 260€ de frais de déplacement aux randonnées. Le total dû à St Cyr tourisme étant de 25 959,66€, nous avons une différence négative de
1 699,66€.
Nous avons réglé à ce jour 25 464.66€ et nous attendons toujours la dernière facture de St Cyr tourisme de 495€ que nous avons dû provisionner dans notre bilan.
Les adhésions :
Le montant des adhésions encaissées s'élève à 12 945€ dont 5 660€ ont été reversés à la FFR pour les licences ce qui donne un solde positif de 7 285€.
Les subventions :
Nous n'avons pas demandé de subventions lors de cette saison
Les évènements du club :
Enfin cette année, on a pu se retrouver à diverses occasions
On a commencé par l'AG qui nous a coûté 852.90€ entre la location de la salle et ce que l'on vous a offert à boire et à manger
Cette saison, nous avons enfin pu nous retrouver pour la galette, pour un coût de 819.84€
Puis St Jean du Puy, partagé avec nos amis allemands, pour un coût de 2 161.77€
Et enfin le repas de fin d'année qui a été offert aux personnes du bureau et aux guides qui travaillent pour vous tout au long de l'année, pour un montant de 755€
Les voyages :

Cette année, c'était le Gers. Rien dans les comptes du club puisque c'est St Cyr tourisme qui a complètement géré l'organisation.
Comme nous vous l'avions dit à la dernière AG, nous avons remboursé 800€ soit 400 x 2 aux 2 personnes qui devaient faire le voyage à Valloire et qui avaient dû annuler pour des problèmes de santé.
Les frais et charges d'administrations :
Les frais administratifs s'élèvent cette saison à 1 449.54€. Ils représentent les frais du site internet, du logiciel Sity trail, du papier et des cartouches, les frais bancaires (cartes bleues), la boîte postale…etc, et l'achat d'un nouvel ordinateur pour Jacques qui a redonné le sien à Hélène
Matériel de rando (pharmacie, etc) pour 334.38€
Frais de mission ou stage
3 randonneurs en cours de formation. Déjà 600€ de frais de formation secourisme, pour eux et certains guides. Et provision de 1200€ pour les frais de formation brevet fédéral en cours
Vente de Tee shirt, casquettes & coussins pour 59€
Produits financiers soient intérêts du livret A pour 251.88€

2) **Le point sur la trésorerie :**

Le 31 août 2023 au Crédit Agricole, le solde du compte courant s'élevait à 3 176.82€ et celui du livret d'épargne à 14 117.21€ soit un total de 17294.03€.
L'année passée nous avions provisionné 4500€ en vue de la célébration des 40 ans du club. Le 29 septembre le club va donc participé à hauteur de 28€ par personne. Sachant qu'il y a 112 personnes inscrites dont les 2 chauffeurs + 2 gratuités, cela représente une dépense de 3024€ + la fabrication de gobelets pour 358.80€.
Nous avions également provisionné 4 000€ (2 000 versé par la municipalité + 2 000) pour recevoir dignement nos amis allemands. Etant donné que nous n'avons finalement dépensé que 2 161.77, nous avons décidé de provisionner 1 800€ pour participer au voyage à Wehr l'an prochain.
L'année passée notre fond associatif était de 9 298.24€.
Cette année il est de 9 299.03€ en tenant compte des diverses provisions que je viens de vous dire
Ce qui signifie que nous terminons la saison avec un bénéfice de 0.79€ qui intègre notamment 7995€ de provision : 4 500€ (40 ans du club), 1 800€ (voyage à Wehr en 2024),1 200€ de provision pour payer les formations en cours et 495€ pour régler le bus de juin pas encore facturé.

Martine BOUVILLE Trésorière pour l'exercice 2022 / 2023

Merci de votre attention

La parole est donnée aux vérificateurs aux comptes

La Trésorière et la Trésorière adjointe ont présenté la comptabilité de l'exercice 2022/2023 à Madame Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE, les deux membres vérificateurs qui avaient été mandatés lors de l'Assemblée Générale du 06 octobre 2022.
Après vérification et contrôle, ceux-ci présentent le compte rendu de leur mission.
Aucune réserve n'a été émise en ce qui concerne la tenue de la comptabilité.
Ce document sera annexé au présent procès-verbal.

Nous vous demandons de donner quitus pour la gestion du Comité de Direction au Trésorier pour l'exercice 2022/2023.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

V - ELECTION OU REELECTION DE DEUX VERIFICATEURS AUX COMPTES
Nous remercions Françoise BAILLY-SALINS et Michel CONTE pour la tâche accomplie.

Françoise se retirant, une nouvelle personne de l'association du bridge et des randonneurs Yolande YMAR s'est proposée pour assurer avec Michel CONTE les fonctions de vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023/2024

L'élection de Michel CONTE et de Yolande YMAR vérificateurs est soumise au vote.
Nos vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité.

VI – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Les membres sortants rééligibles sont : Evelyne LAGIER, Mireille REBOUL, Michel MONCLAR, Jacques TESSIER.
Membres démissionnaires: Jeanine SOUVESTRE, Martine BOUVILLE, Dominique CHABOT avait démissionné en cours d'année. Je remercie ces membres pour le travail qu'ils ont accompli durant ces années.

Nouveaux membres : Brigitte MONCLAR, Muriel DUBOIS, Alexandre DUBOIS

Nous allons passer au vote.

A L'ISSUE DU VOTE
TOUS LES MEMBRES QUI SE SONT PRESENTES SONT ELUS OU REELUS A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

La liste des membres s'établi comme suit : Evelyne LAGIER, Mireille REBOUL, Hélène BRISAC, Monique NICOLAS, Marie Diane CARDONA, Brigitte MONCLAR, Muriel DUBOIS, Gérard FLARY, Michel MONCLAR, Serge NICOLAS, Didier MACHULKA, Alexandre DUBOIS, Jacques TESSIER.

Avant de passer à la 1ère réunion du CD afin de former le nouveau bureau, j'aimerais vous lire un mail que nous avons reçu, suite à l'envoi du programme de randonnées du 1er trimestre (Lecture du mail)
J'étais prêt à faire une année supplémentaire à la présidence du club. Suite à ce courrier vous comprendrez que l'enthousiasme du bureau et de la commission des sentiers en prend un coup.
La personne qui a écrit ce mail ne se rend pas du tout compte que la création de nouveaux parcours est une tache importante en temps.(tracés de parcours pour 3 ou 4 groupes, reconnaissance sur le terrain en vérifiant l'accessibilité des bus et le village pour terminer la rando).
Tout l'historique des randos est tenu à jour. (Voici le tableau). Ce qui nous permet de programmer les randos tous les 2/3 ans. Nous sommes contraints de supprimer certains parcours, des routes sont interdites aux véhicules de plus de 8m et certaines communes comme Collobrières nous interdisent leur traversée.
Je me demande si cette personne doit toujours faire partie de notre association (nous allons évoquer ce cas en CD)

Le nouveau Comité Directeur tient sa première réunion pour procéder à la composition du Bureau et du Comité Directeur.

Président d'honneur : *Robert GARGANI*

Le Comité Directeur est composé de 13 membres :

- Président : Jacques TESSIER

- o Vice Président : Gérard FLARY
- Secrétaire : Brigitte MONCLAR
- Secrétaire Adjointe : Mireille REBOUL
- Trésorier: Serge NICOLAS
- Trésorier adjoint : Muriel DUBOIS
- Responsable Commission des sentiers Didier MACHULKA
- Responsables voyages-manifestations diverses Gérard FLARY
- Responsable des encaissements du vendredi Evelyne LAGIER
- Responsable dépose photos sur le site : Marie Diane CARCONA
- Responsable du site : Alexandre DUBOIS
- Responsable Formation et encadrement animateurs et sécurité. Michel MONCLAR
- Responsable de la gestion des adhésions au club Hélène BRISAC
  En binôme avec Monique NICOLAS :
- Chargée des inscriptions : Monique NICOLAS
  En binôme avec Hélène BRISAC

Jacques TESSIER nous signale qu'il assure sa dernière année en tant que président de l'association (mais il restera au Comité Directeur et animateur)

Membres de la commission des sentiers :

Didier MACHULKA Responsable de la commission des sentiers
Gérard FLARY
Evelyne LAGIER
Alexandre DUBOIS
Jacques TESSIER
Jean-Pierre HECQ
Jacques PELLERIN

Je vous remercie une nouvelle fois de la confiance que vous me portez et avec les membres du bureau, nous vous souhaitons d'abord une bonne santé, une bonne année de randonnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

La Secrétaire de séance **Le Président de séance**

Jeanine SOUVESTRE **Jacques TESSIER**